



Augmentation du SMIC au 1^{er} octobre 2021

Le SMIC va augmenter de 2,2 % au 1er octobre 2021, avec un taux horaire brut de 10,48 € au lieu de 10,25 €.

Pour mémoire, cette hausse est la conséquence de l'application des règles du code du travail, compte tenu de l'évolution de l'indice des prix des ménages du 1er quintile de distribution des niveaux de vie entre novembre 2020 et août 2021 (de 103,33 à 105,60, soit + 2,1968 %).

[Télécharger ici](#)